



Paris, le 15 mars 2024

CDCJ-BU(2024)03

**BUREAU DU
COMITÉ EUROPÉEN DE COOPÉRATION JURIDIQUE
(CDCJ-BU)**

120^e réunion
14-15 mars 2024
Bureau du Conseil de l'Europe à Paris et en ligne

RAPPORT DE RÉUNION

Site web du CDCJ : www.coe.int/cdcj
Adresse électronique du CDCJ : DGI-CDCJ@coe.int

1-2. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

1. Le Bureau du Comité européen de coopération juridique (CDCJ) a tenu sa 120^e réunion les 14 et 15 mars 2024 (Paris), sous la présidence de M. Eral Knight (Royaume-Uni).
2. L'ordre du jour de la réunion figure à l'annexe I. La liste des participants figure à l'annexe II.

3. Déclaration du Président et du Secrétariat

3. Le Bureau prend note des informations fournies par le Président et la Vice-présidente, Mme Signe Öhman (Suède), ainsi que le Secrétariat sur les développements survenus depuis la dernière réunion plénière du CDCJ (15-17 novembre 2023) et sur les implications qu'ils pourraient avoir sur les activités du CDCJ.
4. La Vice-présidente informe le Bureau de la tenue de la 2^e réunion de la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe avec les Présidents des comités intergouvernementaux, à laquelle elle a représenté le CDCJ (1^{er} février 2024). La discussion a porté sur les suites à donner aux engagements pris par les États membres lors du Quatrième Sommet des chefs d'État et de gouvernement à Reykjavík (16-17 mai 2023), en particulier pour répondre au recul démocratique et prendre en compte l'utilisation des nouvelles technologies numériques, afin de relever les défis posés aux valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe autour de l'État de droit, des droits humains et de la démocratie. La Vice-présidente indique qu'elle a souligné à cette occasion l'importance de poursuivre la coopération avec l'Union européenne et d'améliorer la visibilité des travaux du Conseil de l'Europe, y compris dans les capitales, par exemple par le biais de conférences ministérielles. La pertinence d'une coopération plus forte entre les comités intergouvernementaux a également été soulignée lors de cette réunion.
5. Le Président informe le Bureau qu'il a participé à la réunion plénière du Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI) le 30 novembre 2023, afin de présenter les propositions convenues lors de la dernière réunion plénière du CDCJ concernant le projet de recommandation du Comité des Ministres sur la lutte contre les poursuites-bâillons (SLAPPS). Toutes ces propositions ont été acceptées et le projet de recommandation a été approuvé par le CDMSI lors de cette réunion. Le projet de recommandation doit être examiné par le Groupe de rapporteurs sur les droits de l'homme (GR-H) du Comité des Ministres lors de sa réunion du 26 mars 2024.
6. Le Secrétariat informe le Bureau de la nouvelle [Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité de genre](#) (2024-2029) et des objectifs stratégiques les plus pertinents pour son travail. La Rapporteuse sur l'égalité de genre et membre du Bureau, Mme Alexandra Terés Erich (Andorre), informe le Bureau qu'elle a participé à une formation pour les rapporteurs sur l'égalité de genre à l'occasion de laquelle elle a attiré l'attention sur le Guide pratique sur l'intégration de la dimension de genre dans les processus de réforme du droit public et privé, adopté par le CDCJ l'année dernière, qui a suscité un grand intérêt de la part des autres participants. Compte tenu de ce qui précède, le Bureau convient qu'il serait utile d'explorer d'autres possibilités de promotion de ce guide et de sa version abrégée. En outre, le Secrétariat informe le Bureau que des lignes directrices internes pour l'utilisation d'un langage vecteur d'inclusivité ont été adoptées en même temps que la nouvelle stratégie et devront être suivies dans tous les documents produits par le CDCJ.
7. Le Secrétariat fait également le point sur la version révisée du Manuel « L'Administration et vous » adoptée par le CDCJ en décembre 2023, qui devrait être publiée avant sa prochaine réunion plénière.

8. Le Bureau est informé du travail entrepris pour la promotion du Guide pour les praticiens sur la détention administrative des migrants et des demandeurs d'asile, également adopté l'année dernière. Le Guide a déjà été traduit en grec et d'autres traductions sont attendues. Le Secrétariat travaillera en étroite collaboration avec le nouveau Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations et les réfugiés, M. David Best, ainsi qu'avec les Mécanismes nationaux de prévention (MNP) pour poursuivre la promotion de ce guide.

9. Le Secrétariat informe également le Bureau de la prochaine réunion du Groupe de rapporteurs sur la coopération juridique (GR-J) du Comité des Ministres le 19 mars 2024, au cours de laquelle un échange de vues avec M. Christoph Henrichs (Allemagne), en sa qualité de Président du CJ-AV, aura lieu pour discuter de la future convention pour la protection de la profession d'avocat, qui doit être achevée d'ici la fin de l'année et ensuite transmise pour adoption au Comité des Ministres.

4. Examen des progrès réalisés

10. Le Bureau prend note des informations fournies par le Secrétariat sur les développements récents et les progrès réalisés pour atteindre les objectifs du nouveau mandat du CDCJ à la lumière du document sur l'état des lieux (document CDCJ(2024)02prov).

11. En ce qui concerne le livrable 4 de l'étude sur les litiges climatiques nationaux, le Bureau est informé du suivi de la Déclaration de Reykjavík du Quatrième Sommet des chefs d'État et de gouvernement quant à la protection de l'environnement, afin de contrer l'impact de la pollution, du changement climatique et de la perte de biodiversité sur les droits humains, la démocratie et l'État de droit. Un groupe de travail inter-secrétariat sur l'environnement a été créée dans le but d'élaborer une stratégie sur l'action du Conseil de l'Europe dans ce domaine. Le Bureau a accepté la proposition du Secrétariat d'entamer sans délai les travaux sur l'étude des litiges nationaux en matière de climat. Les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme qui devraient avoir une incidence sur l'étude seront pris en compte dès qu'ils seront rendus.

4.1 Protection des avocats – Comité d'experts (CJ-AV) (livrable principal 1)

12. Le Bureau prend note de la mise à jour fournie par le Secrétariat sur les progrès réalisés par le CJ-AV sur le projet de convention pour la protection de la profession d'avocat et son rapport explicatif. Le Bureau est informé que les résultats de la consultation des parties prenantes, lancée le mois dernier, seront examinés par le CJ-AV lors de sa 8^e réunion (13-15 mai 2024). Un projet révisé sera par la suite envoyé au CDCJ pour un examen détaillé lors de sa 102^e réunion plénière (11-13 juin 2024). Le Bureau discute ensuite de la meilleure manière d'organiser l'examen du projet de convention au cours de la réunion plénière.

13. Le Bureau procède à un échange de vues avec le consultant du CJ-AV, M. Jeremy McBride, sur le texte du projet de convention et son rapport explicatif tels qu'ils se présentent actuellement. Le Bureau soulève un certain nombre de questions qui seront prises en compte dans le cadre de la révision des projets de textes. En ce qui concerne le mécanisme de suivi, le Bureau souligne la nécessité d'une procédure qui soit efficace tout en ne créant pas une charge excessive pour les autorités nationales. À cet effet, il propose de mettre l'accent sur la procédure d'urgence dans des circonstances exceptionnelles dans lesquelles il existe des risques sérieux de violation de la convention et suggère de souligner le caractère subsidiaire des visites dans les pays dans le cadre des cycles de suivi réguliers.

4.2 Suivi de l'Examen de la mise en œuvre du plan d'action du Conseil de l'Europe pour renforcer l'indépendance et l'impartialité de la justice (Plan d'action de Sofia) – Premier rapport thématique sur l'état de la situation concernant la carrière et la formation des juges (livrable principal 10)

14. Le Bureau prend note de la mise à jour fournie par le Secrétariat sur la préparation du premier examen thématique sur la carrière et la formation des juges. Le Secrétariat indique que, conformément au plan de travail convenu, des informations ont été collectées sur la base des normes pertinentes et des conclusions de différents organes du Conseil de l'Europe, ce qui a permis d'identifier une manière possible d'organiser le futur rapport. Le Bureau approuve la structure préliminaire proposée pour le futur rapport.

4.3 Apatridie et accès à la nationalité (livrables principaux 6 et 7)

15. Le Bureau discute de la nouvelle composition de son groupe de travail sur la migration (CDCJ-MIG) qui doit travailler sur la question des enfants apatrides. Il examine les différents candidats proposés par les États membres et sélectionne les sept candidats suivants sur la base de leur expérience spécifique des questions d'apatridie, de l'équilibre géographique et de la parité hommes-femmes, ainsi que de leurs compétences linguistiques :

M. Armen Ghazaryan (Arménie), Mme Katarina Franjković (Croatie), Mme Katerina Radova (Tchéquie), Mme Kristi Anniste (Estonie), Mme Delphine Thouillon (France), Mme Sandra Cristina Da Silva Monteiro (Portugal) et M. Jens Ölander (Suède).

16. Comme convenu lors de la 101^e réunion plénière, M. Francesco Crisafulli (Italie) présidera le CDCJ-MIG et sera donc le huitième membre du groupe de travail. Le Secrétariat rappelle que tous les États membres peuvent envoyer des représentants pour assister aux réunions du CDCJ-MIG à leurs propres frais. À cet égard, les deux premières réunions prévues pour 2024 seront organisées en ligne.

17. Le Bureau sélectionne également les deux observateurs suivants : le Réseau européen des migrations (REM) et le Réseau européen sur l'apatridie (ENS). Il charge le Secrétariat de prendre contact avec les trois autres organisations : Institute on Statelessness and Inclusion (ISI), The Hungarian Helsinki Committee et le Law Center for Advocates.

18. Le Bureau charge le Secrétariat d'informer le CDCJ de la composition proposée du CDCJ-MIG pour approbation formelle par procédure écrite.

19. Le Bureau prend note du projet de plan de travail révisé du CDCJ-MIG (document CDCJ(2023)21prov2) qui sera adopté par le groupe de travail lors de sa première réunion.

4.4 Droits et intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ou de placement – Comité d'experts (CJ/ENF-ISE) (principaux livrables 2 & 3)

20. Le Bureau prend note des informations fournies par le Secrétariat sur la préparation de la 9^e réunion du CJ/ENF-ISE (20-22 mars 2024), au cours de laquelle le projet complet de recommandation sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de placement (document CJ/ENF-ISE(2024)02) et son exposé des motifs (document CJ/ENF-ISE(2024)03) seront examinés pour la première fois.

21. Le Bureau est informé que la session conjointe du CDCJ et du CDENF pour

l'approbation du projet de recommandation susmentionné et l'adoption de son exposé des motifs se tiendra en ligne le 4 décembre 2024, en raison de l'impossibilité de faire coïncider les dates des réunions plénières des deux comités directeurs.

22. Le Bureau prend note des informations fournies par le Secrétariat concernant les travaux en cours sur les outils de mise en œuvre du projet de recommandation sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de séparation parentale. Trois listes de contrôle se concentreront sur l'administration des tribunaux, les médiateurs et les décideurs politiques.

4.5 Convention européenne dans le domaine de l'information sur le droit étranger (STE n° 62) et son Protocole additionnel (STE n° 97) (livrable principal 5)

23. Le Bureau prend note des informations fournies par le Secrétariat sur les activités visant à améliorer la mise en œuvre de la Convention européenne dans le domaine de l'information sur le droit étranger (STE n° 62) et de son protocole additionnel (STE n° 97) et du plan de travail révisé pour la préparation des outils proposés (document CDCJ(2024)04 prov).

24. Le Secrétariat informe le Bureau que des discussions sont en cours avec la Direction des technologies de l'information (DIT) pour la création d'une page web dédiée. En ce qui concerne le contenu de cette page web, M. Nicolas Nord, consultant, qui a préparé le [Rapport sur l'état d'avancement et l'évaluation de la mise en œuvre de la Convention européenne dans le domaine de l'information sur le droit étranger \(STE n° 62\) et son protocole additionnel \(STE n° 97\)](#) adoptés par le CDCJ l'année dernière, préparera un court manuel, des formulaires et une rubrique avec des questions fréquemment posées. En outre, les délégations du CDCJ seront invitées à fournir des informations actualisées sur leurs points de contact, qui seront affichées sur la page web.

5. Préparation de la prochaine réunion plénière

25. Le Bureau examine et approuve l'avant-projet d'ordre du jour de la 102^e réunion plénière du CDCJ (document CDCJ(2024)OJ1 prov).

6. Questions diverses

26. Aucune.

7. Date et lieu de la prochaine réunion

27. Le Bureau prend note de la liste des réunions et événements prévus entre 2024 et 2025 (document CDCJ(2024)03prov). Le Bureau convient que, si nécessaire, une réunion en ligne pourrait être organisée avant la 102^e réunion plénière. Il convient de tenir sa 121^e réunion les 3-4 octobre 2024, afin de préparer la 103^e réunion plénière du CDCJ du 19 au 21 novembre 2024.

8. Adoption du rapport de réunion

28. Le Bureau adopte le rapport de sa réunion.

Annexe I

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux
3. Déclaration du Président et du secrétariat
4. Examen des progrès réalisés

Justice et État de droit

- 4.1 Protection des avocats - Comité d'experts - CJ-AV (*livrable principal 1*)
- 4.2 Suivi de l'Examen de la mise en œuvre du plan d'action du Conseil de l'Europe pour renforcer l'indépendance et l'impartialité de la justice (Plan d'action de Sofia) – Premier rapport thématique sur l'état de la situation concernant la carrière et la formation des juges (*livrable principal 10*))

Droit public

- 4.3 Apatridie et accès à la nationalité

Droit de la famille et droits de l'enfant

- 4.4 Droits et intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ou de placement - Comité d'experts (CJ/ENF-ISE) (principaux livrables 2 & 3)

Promouvoir et faciliter le fonctionnement des conventions dans le domaine de compétence du CDCJ

- 4.5 Convention européenne dans le domaine de l'information sur le droit étranger (STE n° 62) et son Protocole additionnel (STE n° 97) (*prestation principale 5*)
5. Préparation de la prochaine réunion plénière
6. Questions diverses
7. Date et lieu de la prochaine réunion
8. Adoption du rapport de réunion

Annexe II

Liste des participants

MEMBRES DU BUREAU

ANDORRE	Mme Alexandra TERES ERICH Juge Seu de la Justicia
DANEMARK	M. Lennart HOUMANN Chef du département de droit civil Ministère de la Justice
FRANCE	M. Guillaume VIEILLARD Magistrat Chef du bureau des questions institutionnelles et diplomatiques Délégation aux affaires européennes et internationales (DAEI) Ministère de la Justice
PORTUGAL	M. João ARSENIO DE OLIVEIRA Chef du département des affaires internationales Direction générale de la politique de la justice Ministère de la Justice
SLOVÉNIE	M. Matija VIDMAR Secrétaire Bureau de la coopération internationale et de l'entraide judiciaire Ministère de la Justice
SUÈDE	Mme Signe ÖHMAN (Vice-présidente) Directeur Division des affaires européennes Ministère de la Justice
ROYAUME-UNI	M. Eral KNIGHT (Président) Responsable des négociations de droit international privé et des relations internationales Division de la politique de justice internationale Ministère de la Justice

AUTRES PARTICIPANTS (pour le point 4.1 de l'ordre du jour)

CONSULTANT DU COMITÉ D'EXPERTS SUR LA PROTECTION DES AVOCATS (CJ-AV)	M. Jeremy McBRIDE Avocat Chambres de Monckton Royaume-Uni
---	---

SECRETARIAT

DROITS HUMAINS, JUSTICE ET COOPÉRATION JURIDIQUE, SERVICE DES ACTIVITÉS NORMATIVES DIVISION DE LA COOPÉRATION JURIDIQUE	M. Daniele CANGEMI Chef de service Tél : +33 3 88 41 22 24 Courriel : daniele.cangemi@coe.int
	M. Gérald DUNN Chef de division Secrétaire du CDCJ Tél : +33 3 88 41 33 29 Courriel : gerald.dunn@coe.int
	Mme Sophio GELASHVILI Chef d'unité, Unité Coopération juridique Co-secrétaire du CDCJ Tél : +33 3 88 41 31 80 Courriel : sophio.gelashvili@coe.int
	M. Philippe KRANTZ Juriste Tél : +33 3 88 41 28 25 Courriel : philippe.krantz@coe.int
	M. Elshan ORUJOV Administrateur Tél : +33 3 90 21 57 81 Courriel : elshan.orujov@coe.int
	Mme Julie DEVYS Administratrice Tél : +33 3 90 21 68 26 Courriel : julie.devys@coe.int
	M. Evgeni RADEV Assistant Tél : +33 3 90 21 63 67 Courriel : evgeni.radev@coe.int
	Mme Anne-Christine HECK Assistante Tel : +33 3 90 21 46 15 Courriel : anne-christine.heck@coe.int